FRANKLIN TEMPLETON

APERÇU DU FNB

Gestionnaire : Société de Placements Franklin Templeton

Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge - Série FNB

15 mai 2026

Le présent document contient des renseignements de base qui pourraient vous intéresser à propos de la Série FNB du Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge. Vous pouvez en savoir plus en consultant le prospectus simplifié de cette série. Communiquez avec votre représentant pour en obtenir un exemplaire en appelant la Société de Placements Franklin Templeton (Franklin Templeton) au 1.800.897.7281, en écrivant au service.CAN.franklintempleton@fisglobal.com ou en consultant le www.franklintempleton.ca.

Avant d'investir, il est préférable de vérifier si le fonds convient à vos autres placements et à votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de lancement de la série :	29 juin 2021	**Gestionnaire du fonds :**	Société de Placements Franklin Templeton
Valeur totale du fonds au 31 mars 2026 :	156,3 millions $	**Gestionnaire de portefeuille :**	Société de Placements Franklin Templeton
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,92 %	**Sous-conseiller(s) :**	ClearBridge Investments (North America) Pty Limited
		Distributions :	Mensuelles

Données de négociation (période de 12 mois se terminant le 31 mars 2026)

Symbole :	FCII	**Volume moyen quotidien :**	1 875 parts
Bourse :	TSX	**Nombre de jours de négociation :**	251 sur 251 jours de bourse
Monnaie :	Dollars canadiens		

Données de tarification (période de 12 mois se terminant le 31 mars 2026)

Cours du marché :	21,80 $ - 28,93 $	**Écart acheteur-vendeur moyen :**	0,33 %
Valeur liquidative :	21,93 $ - 28,90 $		

Pour obtenir un aperçu du FNB, les données de négociation et les renseignements sur la tarification, consulter le www.franklintempleton.ca/fr-ca/investor/products/etf/.

Quels types de placements le FNB fait-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs du domaine des infrastructures dans le cadre d'une approche de placement durable.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds, au 31 mars 2026. Les placements du fonds sont appelés à changer.

Les 10 principaux placements (31 mars 2026)

1.	Entergy Corp.	5,25 %
2.	Engie SA	4,96 %
3.	Corporation TC Énergie	4,51 %
4.	APA Group	4,42 %
5.	South Bow Corp.	4,10 %
6.	Enbridge, Inc.	3,98 %
7.	Aena SME, SA	3,98 %
8.	The Williams Cos., Inc.	3,94 %
9.	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,76 %
10.	Enel SpA	3,75 %
Pourcentage total des 10 principaux placements		**42,65 %**
Nombre total de placements		**33**

Portefeuille de placements (31 mars 2026)

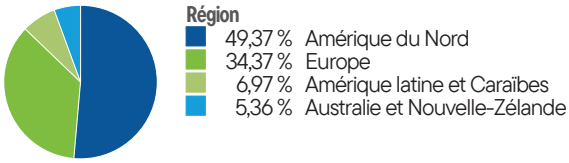

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le niveau de risque d'un fonds est d'examiner l'ampleur des variations de son rendement avec le temps. C'est ce qu'on appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Franklin Templeton estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir plus sur le niveau de risque et les risques propres au fonds qui peuvent avoir une incidence sur le rendement, veuillez consulter la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme c'est le cas pour la plupart des fonds communs de placement, le fonds n'offre aucune garantie. Il est possible que vous ne puissiez pas récupérer l'argent que vous avez investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de Série FNB du fonds au cours des 4 dernières années.

Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé†. Les frais diminuent le rendement de cette série du fonds.
† Les rendements sont calculés en tenant compte de la valeur liquidative du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série FNB du fonds au cours des 4 dernières années. La série n'a pas perdu de sa valeur au cours de ces 4 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à cette série dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

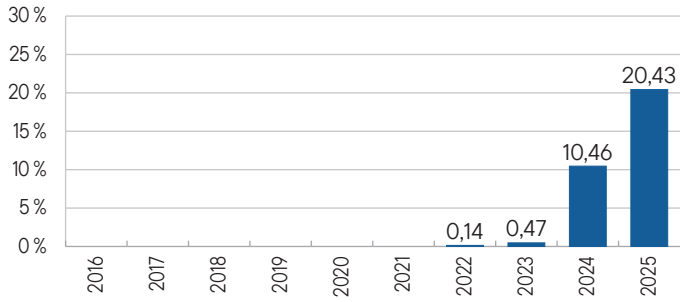

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau vous indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série FNB sur trois mois au cours des 4 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,74 %	31 mars 2026	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 127 $.
Pire rendement	-7,14 %	30 septembre 2022	votre placement chuterait pour s'établir à 929 $.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de la Série FNB a été de 11,54 % depuis la création. Si vous aviez investi 1 000 $ dans la Série FNB au moment de sa création, votre placement vaudrait maintenant 1 681 $.

Négociation de FNB

Les séries négociées en bourse sont composées d'un portefeuille de placements comme les fonds communs de placement, mais se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des séries négociées en bourse :

Tarification

Les séries négociées en bourse comportent deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative (VL).

Cours du marché

- Les séries négociées en bourse sont achetées et vendues en bourse au cours du marché. Le cours fluctue pendant la séance boursière. Certains facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des titres du fonds peuvent avoir une incidence sur le cours du marché.
- Il est possible d'obtenir le cours en tout temps durant la séance boursière. Le cours comporte deux composantes : **acheteur** et **vendeur**.
- Le cours acheteur correspond au prix le plus élevé que l'acheteur est prêt à payer pour acquérir une part de série négociée en bourse offerte sur le marché. Le cours vendeur correspond au prix le plus bas que le vendeur est prêt à accepter pour vendre une part de série négociée en bourse à un acheteur. L'écart entre les deux prix est appelé « **écart acheteur-vendeur** ».
- Un faible écart acheteur-vendeur indique généralement que la série négociée en bourse est plus liquide. Par conséquent, il est plus probable que le vendeur obtienne le prix attendu.

Valeur liquidative (VL)

- Les séries négociées en bourse ont une VL. Elle est calculée après la clôture de chaque séance boursière et reflète la valeur des placements du fonds à ce moment.
- La VL est utilisée pour calculer l'information financière qui est présentée, comme les rendements qui figurent dans le présent document.

Ordres

Il existe deux façons principales de passer des ordres : au cours du marché et à cours limité. Un ordre au cours du marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre à cours limité permet d'établir le prix auquel vous êtes prêt à acheter ou vendre des parts.

Calendrier

En règle générale, le cours du marché d'une série négociée en bourse est plus volatil au début et à la fin de la séance boursière. Il serait avisé de passer un ordre à cours limité ou à un autre moment de la séance boursière.

À qui ce FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'actions mondiales qui procure une exposition à des titres productifs de revenu d'émetteurs durables dans le segment de l'infrastructure
- cherchent un fonds qui suit une approche de placement durable
- comptent conserver le placement à moyen terme ou à long terme

N'achetez pas de parts de ce fonds si vous souhaitez obtenir un revenu stable de votre placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèce ou réinvesties.

Quels sont les coûts?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des parts de la Série FNB du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, varient d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COMMISSIONS DE COURTAGE

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission lors de chaque achat ou vente de parts du fonds. Les commissions varient d'une maison de courtage à l'autre. Certaines maisons de courtage offrent des fonds sans commission ou exigent un montant minimum à l'achat.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils ont une incidence sur vous parce qu'ils diminuent le rendement de la Série FNB.

Au 31 décembre 2025, les frais de la Série FNB s'élevaient à 1,07 % de sa valeur. Ce taux correspond à 10,70 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), des frais d'administration à taux fixe et de tous les frais d'exploitation qui ne sont pas couverts par les frais d'administration à taux fixe.	0,92 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	**1,07 %**

3. COMMISSION DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de la Série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

La Série FNB du fonds ne comporte pas de commission de suivi.

4. AUTRES FRAIS

Aucuns autres frais ne sont payables lorsque vous achetez, détenez, vendez ou substituez des parts de Série FNB du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la confirmation de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains territoires de compétence, de demander des dommages-intérêts, si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Communiquez avec Franklin Templeton ou votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Société de Placements Franklin Templeton
5000, rue Yonge, bureau 900
Toronto (Ontario) M2N 0A7
Service à la clientèle sans frais : 1.800.897.7281
Courriel : service.CAN.franklintempleton@fisglobal.com
www.franklintempleton.ca